



Conseil économique et social

Distr. générale
26 juin 2015
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution
atmosphérique transfrontière à longue distance

Organe directeur du Programme concerté de surveillance
continue et d'évaluation du transport à longue distance
des polluants atmosphériques en Europe

Groupe de travail des effets

Première session commune*

Genève, 14-18 septembre 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la première session commune

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 14 septembre 2015, à 15 heures**

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du rapport de l'Organe directeur sur les travaux de sa trente-huitième session.
3. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par les Bureaux de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets.

* L'Organe exécutif de la Convention a décidé qu'à compter de 2015, le Groupe de travail des effets et l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe devraient tenir des réunions communes afin de parvenir à une meilleure intégration et coopération entre les deux organes subsidiaires scientifiques de la Convention (ECE/EB.AIR/122, par. 47 b)).

** Des procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription disponible sur le site Web de la Convention (http://www.unece.org/env/clrtap/first_joint_emep_wge.html), et de le retourner au secrétariat deux semaines au plus tard avant la réunion. Le jour de l'ouverture de la réunion, les participants peuvent retirer leur badge auprès du Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan d'accès sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (http://www.unece.org/meetings/UN_Map.pdf)).



4. État d'avancement des inventaires des émissions et autres questions relatives aux émissions :
 - a) Modifications, au titre du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique, à apporter aux engagements de réduction des émissions ou aux inventaires à des fins de comparaison avec les émissions nationales totales;
 - b) Amélioration des données d'émission.
5. État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2015 et travaux futurs :
 - a) Mesures et modélisation;
 - b) Modèles d'évaluation intégrée.
6. Questions financières et budgétaires :
 - a) Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe;
 - b) Groupe de travail des effets.
7. Analyses des tendances.
8. Rapport d'évaluation de 2016 et autres questions d'intérêt commun.
9. Partage d'informations par les Parties concernant la mise en œuvre du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et les activités nationales relatives aux effets.
10. Communication, partage d'informations et coopération avec d'autres organisations et programmes :
 - a) Transport hémisphérique des polluants atmosphériques;
 - b) Activités pertinentes des organisations partenaires;
 - c) Renforcement de la communication.
11. Projet de plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention.
12. Adoption du rapport du Groupe de travail des effets sur sa trente-troisième session.
13. Élection du Bureau.
14. Proposition d'appel à données.
15. État d'avancement des activités prévues pour 2015 et développement des activités relatives aux effets.
16. Questions diverses.
17. Clôture de la première session commune de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

1. L'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) et le Groupe de travail des effets au titre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance seront invités à adopter l'ordre du jour de la première session commune figurant dans le présent document.

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté de la première session commune (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/1-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/1)

2. Adoption du rapport de l'Organe directeur sur les travaux de sa trente-huitième session

2. Les participants à la session commune seront invités à adopter le rapport de l'Organe directeur de l'EMEP sur les travaux de sa trente-huitième session.

Documentation

Rapport de l'Organe directeur de l'EMEP sur les travaux de sa trente-huitième session (ECE/EB.AIR/GE.1/2014/2)

3. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par les Bureaux de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets

3. Le Président de l'Organe exécutif de la Convention et le secrétariat informeront les participants des questions découlant de la trente-troisième session de l'Organe exécutif (Genève, 8-11 décembre 2014). La Présidente de l'Organe directeur de l'EMEP résumera les travaux effectués par le Bureau de l'Organe directeur depuis la trente-huitième session de celui-ci. Le Président du Groupe de travail des effets résumera les travaux réalisés par le Bureau du Groupe de travail depuis la trente-troisième session de ce dernier.

4. Les participants devraient examiner la coopération avec d'autres organes dans le cadre de la Convention et les activités futures des deux Bureaux, et donner des orientations quant aux travaux ultérieurs.

Documentation

Rapport de l'Organe exécutif sur les travaux de sa trente-troisième session (ECE/EB.AIR/127 et Add.1)

Activités des Bureaux de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/9-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/20)

4. État d'avancement des inventaires des émissions et autres questions relatives aux émissions

a) Modifications, au titre du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique, à apporter aux engagements de réduction des émissions ou aux inventaires à des fins de comparaison avec les émissions nationales totales

5. Les représentants du Centre des inventaires et des projections des émissions (CIPE) et de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions informeront l'Organe directeur de l'EMEP des résultats des analyses des demandes d'application de la procédure d'ajustement adressées par sept Parties (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France et Luxembourg).

6. L'Organe directeur devrait examiner les résultats des analyses et adresser ses recommandations à l'Organe exécutif à sa trente-quatrième session en décembre 2015.

Documentation

Décision 2012/3 sur les modifications, au titre du Protocole de Göteborg, à apporter aux engagements de réduction des émissions ou aux inventaires à des fins de comparaison avec les émissions nationales totales (voir ECE/EB.AIR/111/Add.1)

Décision 2012/12 sur les directives concernant les ajustements, au titre du Protocole de 1999 relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique, à apporter aux engagements de réduction des émissions ou aux inventaires à des fins de comparaison avec les émissions nationales totales (voir ECE/EB.AIR/113/Add.1)

Décision 2014/1 relative à l'amélioration des directives concernant les ajustements, au titre du Protocole de 1999 relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique, à apporter aux engagements de réduction des émissions ou aux inventaires à des fins de comparaison avec les émissions nationales totales (voir ECE/EB.AIR/127/Add.1)

Examen des demandes d'ajustement (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/10-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/13)

b) Amélioration des données d'émission

7. Le Président de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions rendra compte des progrès accomplis, notamment des résultats de la réunion conjointe annuelle de l'Équipe spéciale et du Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement de l'Agence européenne pour l'environnement (Milan, Italie, 11 et 12 mai 2015). Il rendra également compte de l'atelier relatif à l'amélioration des estimations des émissions de carbone noir et de la réduction des émissions, accueilli conjointement par le Centre commun de recherche de la Commission européenne, la Regional Air Pollution Agency (ARPA)¹, en Lombardie, et l'Office of Energy Efficiency and Renewable Energy des États-Unis d'Amérique (Milan, Italie, 13 et 14 mai 2015).

8. Un représentant du CIPE informera l'Organe directeur de la situation en ce qui concerne la communication de données sur les émissions, des travaux du CIPE et de ceux relatifs à la qualité des données. Il rendra compte des progrès accomplis concernant le programme d'amélioration des inventaires, s'agissant en particulier des examens approfondis de niveau 3 des inventaires des émissions.

¹ Voir <http://ita.arpalombardia.it/ita/index.asp>.

9. Les participants devraient débattre des progrès accomplis dans les travaux sur les émissions et définir des orientations à ce sujet.

Documentation

Inventaires et projections des émissions (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/6-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/17)

État actuel des données d'émission et examens approfondis de niveau 3 (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/7-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/18)

5. État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2015 et travaux futurs

10. Les participants devraient faire le point sur les activités de l'EMEP en 2015 et voudront peut-être étudier certains aspects des travaux futurs liés au projet de plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention. Les représentants des centres et des équipes spéciales présenteront les éléments marquants, les principales réalisations et les difficultés à signaler en ce qui concerne la mise en œuvre du plan de travail pour 2015, ainsi que leur pertinence par rapport aux objectifs de la stratégie à long terme de la Convention (ECE/EB.AIR/106/Add.1, décision 2010/18, annexe).

Documentation

Projet de plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/11-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/14)

a) Mesures et modélisation

11. Les rapports de situation et les rapports techniques pertinents pour l'évaluation des progrès accomplis en 2015 (rapports 1/15, 2/15, 3/15 et 4/15, voir documentation ci-après) pourront être consultés sur le site Web de l'EMEP². Les représentants des équipes spéciales et des centres de l'EMEP rendront compte de l'état d'avancement des activités relatives aux mesures et à la modélisation, dont un aperçu est donné ci-après :

a) Les Coprésidents de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation rendront compte de l'état d'avancement des travaux, notamment des résultats de la seizième réunion de l'Équipe spéciale (Cracovie, Pologne, 5-8 mai 2015);

b) Un représentant du Centre de synthèse météorologique-Ouest (CSM-O) donnera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation de l'acidification, de l'eutrophisation et des photo-oxydants, notamment de l'état d'avancement des travaux du Centre de coordination pour les questions chimiques (CCQC) et du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI), des travaux du CSM-O, des discussions au sein de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, ainsi que des travaux prévus jusqu'à la fin 2017;

c) Un représentant du Centre de synthèse météorologique-Est (CSM-E) présentera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation des métaux lourds, de l'état d'avancement des travaux du CCQC, des travaux du CSM-E, des

² Voir http://emep.int/emep_publications.html.

discussions au sein de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus jusqu'à la fin 2017;

d) Un représentant du CCQC donnera un aperçu des activités de surveillance atmosphérique et de modélisation des particules, notamment de l'état d'avancement des travaux du CSM-O et du CMEI, des travaux du CCQC, des résultats de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus jusqu'à la fin 2017;

e) Un représentant du CSM-E présentera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation des polluants organiques persistants, notamment de l'état d'avancement des travaux du CCQC, des travaux du CSM-E, des résultats de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus jusqu'à la fin 2017.

12. Les participants devraient : a) approuver les résumés des rapports de situation de 2015 et décider de les présenter à l'Organe exécutif; b) débattre de l'état d'avancement de la stratégie de surveillance; c) faire le point des progrès réalisés dans le domaine de la coopération avec les experts nationaux et donner des orientations sur les moyens de la renforcer; d) faire le point des progrès réalisés dans les activités de modélisation et de surveillance en 2015 dans tous les domaines d'activité mentionnés ci-dessus et donner des orientations quant à la poursuite de ces travaux; e) donner des orientations quant à la poursuite des travaux de mesure et de modélisation.

Documentation

Mesures et modélisation (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/4-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/15)

Rapports de situation de l'EMEP

EMEP Status Report 1/15 : Transboundary particulate matter, photo-oxidants, acidifying and eutrophying components

Supplementary material to EMEP Status Report 1/2015 : EMEP/MSW model performance for acidifying and eutrophying components, photo-oxidants and particulate matter in 2013

EMEP Status Report 2/15 : Heavy metals : Analysis of long-term trends, country-specific research and progress in mercury regional and global modelling

EMEP Status Report 3/15 : Assessment of spatial and temporal trends in POP pollution on regional and global scale

EMEP Status Report 4/15 : Transboundary Particulate Matter in Europe

Rapports techniques et autres de l'EMEP

European Environment Agency-CEIP Technical report 1/2015 : Inventory review 2015

MSW Data Note 1/2015 : Individual country reports : Transboundary air pollution by main pollutants (S, N, O₃) and PM

EMEP/MSW-E Technical report 1/2015 : Heavy Metals and Persistent Organic Pollutants : Development of multi-scale modelling and trend analysis methodology

EMEP/CCC Data Report 1/2015 : Data Report 2013. Acidifying and eutrophying compounds and particulate matter

EMEP/CCC Report 2/2015 : Ozone measurements 2013

EMEP/CCC Report 3/2015 : Heavy metals and POP measurements, 2013

EMEP/CCC Report 4/2015 : VOC measurements 2013

Joint Research Centre-European Commission-EMEP/CCC Report 5/2015 : Results of the fifth interlaboratory comparison of analytical methods for carbonaceous particulate matter within EMEP

b) Modèles d'évaluation intégrée

13. Le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée rendra compte des progrès accomplis, notamment des résultats de la quarante-quatrième réunion (Édimbourg, Écosse, 6-8 mai 2015). Un représentant du CMEI fera rapport sur les progrès réalisés, y compris la contribution du CMEI au rapport d'évaluation de 2016³.

14. les participants devraient examiner les progrès accomplis et donner de nouvelles orientations quant aux travaux sur les modèles d'évaluation intégrée.

Documentation

Modèles d'évaluation intégrée (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/5-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/16)

6. Questions financières et budgétaires

15. Le secrétariat présentera la note sur les questions financières et budgétaires, ainsi que d'éventuelles informations nouvelles concernant le versement des contributions obligatoires, volontaires et en nature destinées au budget de l'EMEP et au cofinancement des activités relatives aux effets en 2014 et 2015 et concernant les contrats ayant trait aux centres de la Convention en 2015. Il informera également les participants des données fournies par les centres sur leurs dépenses totales de fonctionnement.

a) Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe

16. Les participants devraient examiner et adopter le budget détaillé destiné à cofinancer les centres de l'EMEP en 2016, et soumettre la proposition de budget à l'Organe exécutif pour approbation.

b) Groupe de travail des effets

17. Les participants devraient examiner et adopter le budget détaillé destiné à cofinancer les centres relevant du Groupe de travail des effets en 2016, et soumettre la proposition de budget à l'Organe exécutif pour approbation.

Documentation

Questions financières et budgétaires (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/20-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/4)

7. Analyses des tendances

18. Les représentants des centres de la Convention et des équipes spéciales rendront compte des résultats des analyses des tendances effectuées dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets.

³ Point 1.9 du plan de travail pour 2014-2015 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/122/Add.2).

19. Les participants devraient examiner les résultats des analyses des tendances et donner des orientations sur la façon dont ils devraient être utilisés dans le rapport d'évaluation de 2016 et son résumé.

8. Rapport d'évaluation de 2016 et autres questions d'intérêt commun

20. Le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée et les Présidents de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets feront rapport sur l'état d'avancement de l'établissement du rapport d'évaluation de 2016. Ils se pencheront en particulier sur la partie scientifique du rapport, indiquant les éléments essentiels, notamment les enjeux scientifiques restants de la Convention.

21. Les participants devraient faire le point sur l'état du rapport d'évaluation de 2016 et donner des orientations pour l'établissement de sa version définitive. Le projet de résumé du rapport doit être soumis à l'Organe exécutif pour qu'il l'examine à sa trente-quatrième session en décembre 2015. Le rapport d'évaluation de 2016 doit être soumis à l'Organe exécutif pour qu'il l'examine à sa trente-cinquième session en mai 2016. Il sera également présenté à la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016).

9. Partage d'informations par les Parties concernant la mise en œuvre du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et les activités nationales relatives aux effets

22. Les représentants des Parties sont invités à présenter l'expérience acquise au niveau national dans la mise en œuvre d'activités de surveillance et de modélisation dans le cadre du programme EMEP et/ou de leurs activités relatives aux effets. Il est demandé aux Parties de faire état tant des succès obtenus que des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de ces activités.

23. Les participants devraient étudier les expériences nationales présentées à la session et recommander que de tels échanges d'informations se poursuivent lors des futures sessions communes de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets.

10. Communication, partage d'informations et coopération avec d'autres organisations et programmes

a) Transport hémisphérique des polluants atmosphériques

24. Les Coprésidents de l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère rendront compte des résultats des activités et des réunions qu'ils ont récemment coorganisées ou auxquelles ils ont contribué, notamment : l'atelier consacré aux scénarios d'émission de polluants atmosphériques à l'échelle mondiale (Laxenbourg, Autriche, 11-13 février 2015) et l'atelier relatif à la modélisation de la qualité de l'air de l'échelon mondial à l'échelon local (Boulder, Colorado, États-Unis d'Amérique, 11-15 mai 2015)⁴.

25. Les participants devraient examiner et approuver les principales conclusions de l'Équipe spéciale et définir des orientations concernant les travaux sur le transport de polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère.

⁴ Des renseignements complémentaires concernant les réunions de l'Équipe spéciale sont accessibles à l'adresse <http://www.htap.org/>.

Documentation

Transport hémisphérique des polluants atmosphériques (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/8-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/19)

b) Activités pertinentes des organisations partenaires

26. Les représentants des organisations et programmes partenaires (par exemple le Copernicus Atmosphere Monitoring Service⁵, le projet sur les effets des changements climatiques sur la pollution atmosphérique et les stratégies d'intervention visant les écosystèmes européens (ÉCLAIR)⁶, la Convention de Stockholm⁷, le Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique⁸ et la Climate and Clean Air Coalition⁹) seront invités à exposer brièvement les travaux de ces organisations et programmes ainsi que leur coopération avec les deux organes scientifiques relevant de la Convention.

27. Les participants devraient prendre note des informations communiquées et définir des orientations concernant un renforcement du partage d'informations et de la coopération.

c) Renforcement de la communication

28. Le secrétariat appellera l'attention sur la décision prise par l'Organe exécutif à sa vingt-cinquième session, en 2007, d'encourager les organes subsidiaires à partager leur expérience et des informations avec d'autres régions.

29. Les centres et équipes spéciales relevant de la Convention devraient mettre en lumière leurs activités pertinentes en matière de communication et proposer des moyens de nouer des liens plus étroits à l'avenir.

11. Projet de plan de travail pour 2016–2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention

30. Les participants examineront la partie scientifique du projet de plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention. Les Parties, les équipes spéciales et les centres de l'EMEP feront part de leurs avis et de leurs observations sur les parties du plan les concernant.

31. À la suite des débats tenus au titre des points 4 à 10 de l'ordre du jour, les participants devraient examiner le projet de plan de travail pour 2016-2017 et y introduire éventuellement quelques modifications, en vue de soumettre ce plan à l'Organe exécutif pour adoption à sa trente-quatrième session (Genève, 18 décembre 2015).

Documentation

Projet de plan de travail pour 2014-2015 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR.122/Add.2)

Décision 2011/14 relative au Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie à long terme au titre de la Convention (voir ECE/EB.AIR.109/Add.1)

⁵ Voir <http://www.ecmwf.int/en/about/what-we-do/copernicus/copernicus-atmosphere-monitoring-service>.

⁶ Voir <http://www.eclair-fp7.eu/>.

⁷ Voir <http://chm.pops.int/default.aspx>.

⁸ Voir <http://www.amap.no/>.

⁹ Voir <http://www.ccacoalition.org/>.

Projet de plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/11-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/14)

12. Adoption du rapport du Groupe de travail des effets sur sa trente-troisième session

32. Les participants à la session commune seront invités à adopter le rapport du Groupe de travail des effets sur sa trente-troisième session.

Documentation

Rapport du Groupe de travail des effets sur sa trente-troisième session (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/2)

13. Élection du Bureau

33. À sa trente-deuxième session, en 2013, le Groupe de travail a réélu M. Peringe Grennfelt (Suède) Président. Toutefois, à la demande de ce dernier, son second mandat a été limité à un an. À sa trente-troisième session, en 2014, le Groupe de travail a réélu M. Peringe Grennfelt Président pour une année de plus. Le Groupe de travail devrait donc élire un nouveau président conformément au règlement intérieur adopté par l'Organe exécutif de la Convention à sa vingt-huitième session (ECE/EB.AIR/106/Add.1, décision 2010/19), qui s'applique également au Groupe de travail (ibid., art. 21).

14. Proposition d'appel à données

34. Les représentants du Centre de recherche principal du Programme international concerté relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturel (PIC-Matériaux) présenteront une proposition concernant un appel à données pour 2015-2016, qui sera lancé à la fin 2015 ou au début de 2016. Le but visé est d'offrir aux Parties intéressées la possibilité de trouver toute information documentée disponible sur les sites inscrits au patrimoine culturel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en vue de l'évaluation du stock de matériaux en danger et de l'analyse de l'incidence des concentrations de polluants atmosphériques dans différents scénarios de pollution ou scénarios environnementaux.

35. Suite à la recommandation du PIC-Matériaux, les participants devraient accueillir favorablement la proposition d'appel à données.

15. État d'avancement des activités prévues pour 2015 et développement des activités relatives aux effets

36. Les participants étudieront le rapport d'activité commun de 2015 rendant compte des principaux résultats des travaux menés dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets. Ils examineront également des documents techniques provenant des Programmes internationaux concertés (PIC), portant sur les activités relatives aux effets prévues dans le plan de travail pour 2014-2015, ainsi que d'autres documents et publications communiqués par les PIC. Les pays chefs de file appelleront l'attention sur les activités récentes, en particulier les publications et les réunions des équipes spéciales.

37. Les participants devraient prendre note des progrès accomplis. Ils souhaiteront peut-être donner des orientations concernant les activités futures. L'examen des derniers résultats devrait s'articuler autour des thèmes ci-après liés à la pollution : a) questions transversales; b) acidification et azote nutritif; c) ozone; et d) particules, métaux lourds et polluants organiques persistants. Au titre de chaque thème, des représentants des PIC feront des communications sur la mise en œuvre des éléments pertinents du plan de travail et les autres travaux réalisés. Les exposés porteront aussi sur des questions soulevées dans les rapports techniques des PIC et les ateliers.

38. Les participants devraient prendre note des rapports techniques et de l'achèvement des travaux sur les éléments du plan de travail pour 2014-2015 s'y rapportant. Ils voudront peut-être donner des orientations au sujet des travaux futurs.

Documentation

Plan de travail pour 2014-2015 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR.122/Add.2)

Rapport commun de 2015 sur les conclusions scientifiques utiles à l'élaboration de politiques (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/3-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/3)

Effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/12-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/5)

Effets de la pollution atmosphérique sur les cours d'eau et les lacs (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/13-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/6)

Effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/14-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/7)

Effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/15-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/8)

Surveillance intégrée (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/16-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/9)

Modélisation et cartographie (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/17-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/10)

Effets de la pollution atmosphérique sur la santé (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/18-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/11)

Modélisation dynamique (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/19-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/12)

16. Questions diverses

39. Au moment de la rédaction du présent document, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point. Les délégations qui souhaitent proposer des questions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat aussitôt que possible.

17. Clôture de la première session commune de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets

40. Le secrétariat présentera un plan général du rapport accompagné des principales décisions.

41. Les participants devraient adopter les décisions prises pendant la session commune et donner au secrétariat des orientations pour l'établissement de la version définitive du rapport.

III. Organisation des travaux

<i>Date et heure</i>	<i>Point n°</i>	<i>Intitulé du point de l'ordre du jour</i>
Lundi 14 septembre 2015		
15 heures-15 h 05	1	Adoption de l'ordre du jour
15 h 05-15 h 10	2	Adoption du rapport de l'Organe directeur sur les travaux de sa trente-huitième session
15 h 10-15 h 30	3	Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par les Bureaux de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets
15 h 30-17 heures	4 a)-b)	État d'avancement des inventaires des émissions et autres questions relatives aux émissions
17 heures-18 h 00	5	État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2015 et travaux futurs
Mardi 15 septembre 2015		
10 heures-11 h 30	5	État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2015 et travaux futurs (<i>suite</i>)
11 h 30-12 heures	6 a)	Questions financières et budgétaires : Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe
12 heures-13 heures	7	Analyses des tendances
15 heures-16 heures	7	Analyses des tendances (<i>suite</i>)
16 heures-18 heures	8	Rapport d'évaluation de 2016 et autres questions d'intérêt commun
Mercredi 16 septembre 2015		
10 heures-13 heures	9	Partage d'informations par les Parties concernant la mise en œuvre du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et les activités nationales relatives aux effets

<i>Date et heure</i>	<i>Point n°</i>	<i>Intitulé du point de l'ordre du jour</i>
15 heures-18 heures	10 a)-c)	Communication, partage d'informations et coopération avec d'autres organisations et programmes
Jeudi 17 septembre 2015		
10 heures-13 heures	11	Projet de plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention
15 heures-15 h 05	12	Adoption du rapport du Groupe de travail des effets sur sa trente-troisième session
15 h 05-15 h 10	13	Élection du Bureau
15 h 10-15 h 20	14	Proposition d'appel à données présentée par le Centre de recherche principal du Programme international concerté relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels
15 h 20-18 heures	15	État d'avancement des activités prévues pour 2015 et développement des activités relatives aux effets
Vendredi 18 septembre 2015		
10 heures-11 heures	15	État d'avancement des activités prévues pour 2015 et développement des activités relatives aux effets (<i>suite</i>)
11 heures-11 h 30	6 b)	Questions financières et budgétaires : Groupe de travail des effets
11 h 30-11 h 45	16	Questions diverses
11 h 45-13 heures	17	Clôture de la première session commune